



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS
CABINET DU PREFET**

N° Spécial

09 décembre 2021

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
N° Spécial CABINET du 09 décembre 2021

Arrêtés	Date	CABINET DU PREFET	Page
CAB-BRE N° 2021-1059	09.12.2021	Arrêté accordant la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif à l'occasion de la promotion du 1 ^{er} janvier 2022	3
CAB-BRE N° 2021-1060	09.12.2021	Arrêté attribuant une lettre de félicitations pour services rendus à la cause de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif à l'occasion de la promotion du 1 ^{er} janvier 2022.	7



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet

**Arrêté CABINET/BRE n° 2021 - 1059 accordant la médaille de bronze
de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif
à l'occasion de la promotion du 1^{er} janvier 2022**

**LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- VU** le décret n°69-942 du 14 octobre 1969 modifié relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la jeunesse et des sports ;
- VU** l'arrêté du secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la jeunesse et des sports en date du 5 octobre 1987 fixant les modalités d'application des dispositions du décret n° 83-1035 du 22 novembre 1983 portant attribution de la médaille de bronze de la jeunesse et des sports ;
- VU** l'instruction ministérielle N°87-197 JS du 10 novembre 1987 relatif à l'application de l'arrêté du 5 octobre 1987 susvisé ;
- VU** l'instruction du ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative n°cabinet/2014/18 du 20 janvier 2014 relative à la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif,
- Sur** proposition de la directrice académique des services de l'éducation nationale des Hauts-de-Seine,

ARRETE

ARTICLE 1 : La médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est décernée aux personnes dont les noms suivent :

Madame Patricia AMAR ép. RENARD

Présidente de la section football de l'association sportive de Meudon
Domiciliée à MEUDON (92)

Monsieur Fabien ATZENHOFFER

Vice-président de l'association « Clamartoise de taekwondo »
Domicilié à CLAMART (92)

Madame Annick BAPTENDIER ép. LALIZET

Bénévole à l'association « tisbafunk » de Meudon
Domiciliée à MEUDON (92)

Madame Valérie BELAIR

Secrétaire générale de l'association « Randofass »
Domiciliée à CHATILLON (92)

Monsieur Gérard BRIQUET

Président de l'association meudonnaise « le comité des séniors »
Domicilié à MEUDON (92)

Madame Christiane CAZELLES veuve BOUVATTIER

Présidente de l'association « rallye pédestre Garches »
Domiciliée à GARCHES (92)

Madame Cécile De MAUROY De CURIERE De CASTELNAU

Secrétaire du club de patinage adulte de Paris
Domiciliée à PARIS 19 (75)

Madame Annick DETRAZ ép. BELLET

Secrétaire générale de l'association sportive de Meudon
Domiciliée à MEUDON (92)

Madame Brigitte DUPUIS

Arbitre national de jujitsu à la fédération française de judo-jujitsu
et commissaire sportif national de judo
Domiciliée à BOIS-COLOMBES (92)

Monsieur Pascal EDOU

Gestionnaire de la section golf de l'UCPA de Vanves
Domicilié à VANVES (92)

Madame Véronique FRAMENT

Co-responsable de l'association « Entraide scolaire amicale » de Clamart
Domiciliée à CLAMART (92)

Madame Laure GUILHAUDIS

Trésorière de l'association martiale « nihon tai jutsu » de Clamart
Domiciliée à CLAMART (92)

Monsieur Didier HAMON

Membre du conseil d'administration du club « Clamartoise de taekwondo »
Domicilié à CLAMART (92)

Monsieur Stéphane JUAN

Président de la commission centrale d'arbitrage de la fédération française de volley-ball
Domicilié à MEUDON-LA-FORET (92)

Madame Isabelle JUNQUEIRA DE AQUINO PADUA

Vice-présidente de l'association Shosholoza de Clamart
Domiciliée à CHATILLON (92)

Monsieur Jean-Jacques KERDRAON

Secrétaire général de l'association sportive de Meudon
Domicilié à MEUDON-LA-FORET (92)

Monsieur Arnaud LAVIGNE

Président de la section golf du stade de Vanves
Domicilié à VANVES (92)

Monsieur Patrick LEPRETRE

Administrateur de « l'union nationale France alzheimer et maladies apparentées » et président
de la délégation départementale des Hauts-de-Seine
Domicilié à CHATILLON (92)

Monsieur Rémy-Karim LE ROY

Membre du conseil d'administration et bénévole de la fédération des centres sociaux des
Hauts-de-Seine et directeur du centre socio-culturel des Fossés-Jean à Colombes
Domicilié à ASNIERES-SUR-SEINE (92)

Monsieur Philippe MACOR

Formateur régional de jujitsu à la ligue et au comité des Hauts-de-Seine de judo et jujitsu
Domicilié à COLOMBES (92)

Madame Christiane MARLIC ép. LE THOMAS

Vice-présidente du comité de jumelage des villes à Clamart
Domiciliée à CLAMART (92)

Monsieur Sylvain MICHEL

Secrétaire et trésorier des sections 1174 et 127- de la société d'entraide de la médaille militaire
à Villeneuve-la-Garenne
Domicilié à VILLENEUVE-LA-GARENNE (92)

Monsieur Jean-Pierre NAILLAT

Membre du comité directeur de l'association sportive de Meudon
Domicilié à MEUDON (92)

Madame Nathalie NUNES ép. BOUIDDOUH

Dirigeante de l'école de rugby de Meudon
Domiciliée à MEUDON (92)

Madame Denise OLIVIER ép. BALANDE

Co-responsable de l'association « Entraide scolaire amicale » de Clamart
Domiciliée à CLAMART (92)

Monsieur Guy PENNANEC'H

Trésorier de la section jujitsu à « Bois-Colombes sports judo-jujitsu »
Domicilié à ASNIERES-SUR-SEINE (92)

Monsieur Franck PICHON

Membre du conseil d'administration du club clamartois de taekwondo
Domicilié à CLAMART (92)

Madame Katia REBOUSSIN ép. BOURGEOIS

Membre du comité directeur du « Clamart basket club »
Domiciliée à CLAMART (92)

Madame Pascaline RIFFAUD ép. CHAUMETTE

Membre du comité directeur du club « CSM Clamart volley-ball »
Domiciliée au PLESSIS-ROBINSON (92)

Monsieur Luc RIOU

Président du club d'échecs de Clamart
Domicilié à CLAMART (92)

Madame Chrystèle SIBILLA

Membre du comité directeur de volley-ball des Hauts-de-Seine
Domiciliée à COLOMBES (92)

Monsieur Louis SILLARD

Chef instructeur de vol adjoint de l'aéroclub de Boulogne-Billancourt
Domicilié à ANTONY (92)

Monsieur Joël TARCHE

Président de la chorale des Brières
Domicilié à CHATENAY-MALABRY(92)

Monsieur Jacques TCHIRBACHIAN

Président de l'association nationale des anciens combattants d'Issy-les-Moulineaux
Domicilié à ISSY-LES-MOULINEAUX (92)

Monsieur Eric TREZOS

Enseignant à l'association « AMNTJ – Clamart Self Défense »
Domicilié à CLAMART (92)

Monsieur Georges VANTU

Délégué bénévole de l'union nationale des familles et amis des malades et ou handicapés psychiques
Domicilié à CLAMART (92)

Monsieur Michel VILLENFIN

Porte-drapeaux des Hauts-de-Seine de la fédération nationale des combattants volontaires
Domicilié à CHATILLON (92)

Madame Simone WILTZIUS ép. BRIFAUT

Intervenante dans les entreprises et écoles sur la sécurité routière
Domiciliée à ASNIERES-SUR-SEINE (92)

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Nanterre, le 09 DEC. 2021

Le préfet



Laurent HOTTIAUX

Fait à Nanterre, le 09 décembre 2021

Le préfet

Laurent HOTTIAUX

**Arrêté CAB/BRE n° 2021-1060 attribuant une lettre de félicitations pour services rendus
à la cause de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif
à l'occasion de la promotion du 1^{er} janvier 2022**

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

- VU** le décret n°69-942 du 14 octobre 1969 modifié relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la jeunesse et des sports,
- VU** la décision de monsieur le secrétaire d'Etat chargé des sports en date du 22 avril 1988 relative à la création d'une lettre de félicitations avec citation au bulletin officiel de la jeunesse et des sports destinée à récompenser les services rendus à la cause de la jeunesse et des sports,
- VU** l'instruction ministérielle du ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative n° Cabinet/2014/18 du 20 janvier 2014 relative à la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif,
- VU** l'instruction ministérielle n° 88-112 JS du 22 avril 1988 relative aux modalités d'attribution de cette distinction,
- Sur** proposition de la directrice académique des services de l'éducation nationale des Hauts-de-Seine,

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Une lettre de félicitations est décernée, au titre de la promotion du 1^{er} janvier 2022, à la personne ci-après désignée, en témoignage de reconnaissance des services rendus à la cause de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Monsieur Aaron BARTIN

Etudiant

Domicilié à NEUILLY-SUR-SEINE (92)

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Fait à Nanterre, le 09 décembre 2021

Le préfet,

Laurent HOTTIAUX

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>